



Le mardi 18 Décembre 2018
aura lieu le concours du mois sur le terrain des Playes

3 Parties seront au programme.

Les parties débutent à **13h30** précises. Rendez-vous à **13h15**.

Il est indispensable de respecter les horaires.

Il est à rappeler que, par convention, la durée des parties ne doit pas excéder 1 heure, le score retenu sera celui constaté à l'issue de l'heure écoulée, le gagnant étant celui qui aura le plus de points.

Le concours sera suivi du classement, de la remise des lots et d'un apéritif dans une ambiance conviviale.



Rappels

Pour les personnes qui n'auraient pas pu s'inscrire sur le terrain, il est rappelé qu'elles peuvent encore le faire jusqu'à la veille du concours en appelant Yves CELESTIN au 04 83 99 90 26 (si absent laisser le message sur le répondeur tél. éviter d'appeler sur le portable) ou en laissant un message à l'adresse yvescelestin@sfr.fr. Conséquence de la réalisation d'un jardin d'enfants sur le parc Jean Robert des Playes, nous avons dû redécouper les terrains afin de pouvoir accueillir jusqu'à 60 concurrents : nous sommes de ce fait plus à l'étroit et donc plus près les uns des autres, nous demandons aux joueurs de redoubler de prudence (ex : ne pas traverser les terrains pendant la partie). « Le nombre de participants étant limité, ne tardez pas à vous inscrire » La présence des inscrits et le respect des horaires sont importants afin de ne pas perturber le bon déroulement du concours.

Les participants doivent signaler leur présence auprès des responsables au fur et à mesure de leur arrivée. En cas de retard, ou d'absence, prière de bien vouloir prévenir dès que possible les responsables aux N^{os} mentionnés plus haut. Je rappelle que les grilles, les tirages au sort, la répartition des terrains sont faits la veille ; d'autre part des personnes sur liste d'attente pourront être intégrées dans le concours en cas de défection de concurrents.

A l'issue de chaque partie, je rappelle que les tireurs de chaque équipe ne doivent pas oublier d'annoncer le résultat à la personne en charge de gérer le classement (gain de temps). Par avance merci.

Information : en cas d'annulation du concours pour raison météo ou pour d'autres raisons, le concours est reporté au mardi suivant sans nécessité de se réinscrire, les personnes qui ne peuvent pas y participer devront simplement se signaler. S'il y a un nouveau report il faudra se réinscrire.

Les concours ne sont ouverts qu'aux personnes à jour de leurs cotisations.

Inscriptions auprès de : Yves CELESTIN 04 83 99 90 26 ou 06 63 04 40 52

En cas d'impossibilité s'inscrire auprès de Guy LEROI 04 94 34 15 15 ou

Simone MAHIQUES 04 94 34 84 73 ou 06 24 81 39 76 ou Jacques EVRARD 06 08 60 00 04